

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 39

Artikel: La grâce d'un père : [suite]
Autor: Essarts, Alfred des
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Gardez : c'est pour les intérêts... Mais c'est bien ce que vous faites là... Vous méritez une récompense : vous serez toute ma vie mon bottier ordinaire.

Les brimades.

Les journaux français publient une décision de M. de Freycinet, ministre de la guerre, interdisant les *brimades* d'une manière absolue, et rendant les chefs de corps responsables des désordres ou accidents qui se produiraient à la suite de faits de cette nature.

A ce propos, rappelons que la brimade est, dans l'armée, une charge à l'usage des conscrits timides ou naïfs, que les anciens soldats se font un malin plaisir de mystifier, *histoire de rire un moment*.

Mais, en dépit du côté comique des brimades, tous les gens sensés sont d'accord sur la nécessité de leur suppression. En effet, quelques-uns des exercices imposés aux conscrits en vertu de cet usage sont non seulement vexatoires et humiliants, mais encore dangereux. Les seaux d'eau froide versés à l'improviste sur des poitrines délicates, les lits mis en bascule, les membres placés dans des positions anormales, tout cela constitue une série d'épreuves d'assez mauvais goût.

A l'Ecole militaire de St-Cyr, la brimade dégénérât souvent en persécutions, et il en résultait des haines qui, chaque année, à la sortie de l'école, donnaient lieu à des duels déplorables et coûtaient la vie à quelques-uns de ces jeunes gens.

Les anciens imposent aux conscrits les exercices les plus durs et les corvées les plus humiliantes. Ici, c'est un caporal qui commande le maniement d'armes à seize conscrits, et qui les force à conserver pendant plusieurs minutes une position fatigante, alors qu'il gèle et que les doigts meurtris se coupent au contact de l'acier. Là, c'est un ancien qui, un quart d'heure avant la revue, se plaît à bouleverser le sac des conscrits et leur attire, de la part de l'officier, quatre jours de salle de police ; ou bien, avant la diane, les anciens mélangent les chaussures des conscrits, et ceux-ci, ne retrouvant plus leurs bottes, arrivent en retard à l'appel et sont punis.

A l'Ecole polytechnique, les brimades durent peu de jours, mais elles sont particulièrement pénibles. Or, pour devenir un bon soldat, un officier distingué, est-il nécessaire que le conscrit du régiment ou de l'école saute à la couverture ou exécute en chemise, dans un dortoir, un balai entre les mains en guise de cierge, des cabrioles de clown ?

Tels sont ces vieux restes de barbarie qu'on a raison de faire disparaître.

Une jolie farce a été jouée l'autre matin aux dix sommeliers desservant le buffet de l'Exposition horticole, un moment avant l'entrée du public. Ces jeunes filles caquetaient ensemble autour des tables, lorsqu'on vint tout à coup les avertir qu'on allait les photographier en groupe, dans leur coquet costume de Montreux. Dans les mains de l'une on mit un plateau, dans les mains d'une autre une as-

siette chargée de sandwiches ; une troisième portait une bouteille de Treytorrens ; une quatrième, une chope de bière, etc., etc.

C'est ainsi qu'elles furent conduites près du jet-d'eau ; tandis qu'un peu plus loin, un monsieur coiffé d'un chapeau mou, à bords rabattus, comme pour se mieux garantir du soleil, et portant de grandes conserves bleues, se dissimulait derrière son appareil. Cet appareil d'un nouveau genre se composait d'un haut tabouret, sur lequel on avait placé une caisse à bouteilles, recouverte d'un grand tablier de jardinier.

Le fond d'une carafe simulait l'objectif.

L'arrangement du groupe fut vraiment amusant. Jamais on ne mit à contribution tant de bonne volonté. Jamais la pose n'était assez académique, jamais le sourire n'était assez gracieux. Ici, c'était un bras qu'on arrondissait, une main qu'on retournait, une jambe, un pied qu'on faisait valoir, un chapeau qu'on inclinait sur l'oreille, etc., etc.

Le tout était à croquer.

— Attention ! mesdemoiselles, que personne ne bouge plus !... Voyons, voyons, là-bas, vous fermez trop les yeux. Et vous, la tête légèrement inclinée, je vous prie... C'est ça... Immobilité complète, maintenant... Une... deux... trois !... C'est bien, merci, mesdemoiselles.

Le groupe se disperse et le babil commence :

— Oh ! pourvu que ça réussisse !...

— C'est dommage, je crois que je me suis pincé les lèvres sans le vouloir.

— Louise, tu es une sotte, tu m'as fait rire.

— Quel joli souvenir de l'exposition nous aurons là.

— N'est-ce pas !... c'est ravissant.

— Je veux l'envoyer à Victor. Comme il me trouvera jolie.

— Tais-toi !... et Charles !...

LA GRACE D'UN PÈRE

par Alfred DES ESSARTS.

III

Quelques jours s'étaient écoulés. Sous prétexte de régler des comptes, la baronne de Kersac passait presque tout le temps dans sa chambre avec son mari. Quant à Sabine, il fallait qu'elle les quittât souvent pour aller tenir compagnie à M^{me} de Chailly, qui n'était pas fâchée de lui dépeindre les fêtes de la cour et d'étaler ses somptueuses parures aux yeux éblouis de la charmante ingénue. Lorsque la jeune fille se trouvait seule en face de ses parents, elle s'efforçait de ranimer leur courage et disait notamment au vieillard :

— O mon père, je souffre encore plus que vous de l'humiliation que vous subissez ; mais oubliez, je vous en supplie, votre position présente pour songer à l'avenir, en lequel j'ai foi. Montrez-vous moins affligé, car votre chagrin m'accuse, moi qui suis la cause de votre voyage à Paris.

... Un soir, le baron manifesta le désir de se promener dans la capitale. L'homme est insatiable... Ce n'était pas assez pour lui de se savoir au berceau de son enfance, il languissait de parcourir les rues d'autrefois, ces rues amies, de contempler la façade de l'hôtel de ses ancêtres, fermé depuis si longtemps par l'ordre impérieux d'Anne d'Autriche. Sabine, s'associant avec sa

générosité habituelle à la préoccupation de son père, feignit l'ennui, se plaignit de rester toujours au fond du palais de l'étiquette et demanda à voir au moins un peu la grande ville.

— Mais, mon enfant, objecta la baronne, attendons à demain ; l'heure s'avance, et des femmes seraient en péril la nuit dans la rue.

— Aussi, ma chère maman, je ne requiers pas votre société.

— Et qui donc pourrait t'accompagner ?

— Mon père.

— Moi?... s'écria le baron profondément ému.

— Oui, vous. Il ne me suffit pas de vous avoir conduit à Paris, je veux encore que vous y retrouviez vos beaux souvenirs, les images chéries de votre passé.

— Cette petite est un ange ! dit le vieux gentilhomme en levant les yeux au ciel.

D'un geste rapide, il prit son feutre galonné, l'enfonça sur son front, et, saisissant la main de Sabine, qui, de son côté, s'était enveloppée d'une large mante de taffetas noir et avait posé un *loup* sur son visage, il se précipita vers l'escalier.

Sabine et son père se dirigèrent dans la direction de l'hôtel de Kersac, dont le baron connaissait encore bien le chemin. La jeune fille soutenait de son mieux les pas tremblants du vieillard. Ils n'avaient pas le courage d'échanger une parole.

Enfin l'hôtel leur apparut, avec ses fenêtres à meneaux, ses vitraux peints, ses légers pignons et ses tourelles aux quatre angles. La grille en était étroitement fermée. La rouille avait rongé la forte serrure ; à travers les barreaux, on pouvait apercevoir une vaste cour et les bâtiments du fond. Entre les pavés croissait une herbe épaisse qui s'arrondissait autour des marches à demi usées du perron de pierre. Ça et là gisaient dans l'immense étendue des fragments d'ardoises et de vitres que les ouragans des longs hivers d'exil avaient fait tomber du toit et des fenêtres disjointes. Les vents furieux s'étaient aussi déchainés contre la façade de l'hôtel. Les cariatides qui soutenaient au-dessus de la porte du vestibule l'écusson des Kersac avaient été mutilées par cette mitraille impitoyable. L'écusson lui-même étaient noirci par le temps, souillé par la pluie.

Le vieillard s'arrêta devant la demeure de ses ancêtres ; il se sentit tellement bouleversé à cet aspect, qu'il fut obligé de s'asseoir sur un banc de bois heureusement placé vis-à-vis. Il resta longtemps silencieux, les yeux fixes, la bouche béante. Immobile auprès de lui, Sabine contemplait aussi la triste asile où son père était né. Elle ne pouvait s'imaginer que toutes ces salles fussent inhabitées ; elle s'attendait à chaque instant à voir se dresser quelque forme humaine derrière les couleurs transparentes des vitraux, et cette pensée, d'abord sans consistance, finit par se changer en terreur.

Soudain la jeune fille s'aperçut que M. de Kersac s'affaissait ; il pâlit, pencha la tête, ferma les yeux. Accablé d'émotion, il s'était évanoui, comme au jour du départ. Sabine poussa un cri et regarda d'un air égaré. Personne ne répondit à sa voix gémissante. La rue était devenue complètement noire. Avare de ses rayons, la lune éclairait seulement l'hôtel de Kersac et le faisait ressortir comme un point lumineux au milieu de cette longue traînée d'ombre. Sabine souleva avec désespoir la tête de son père, l'appelant de l'accent le plus tendre. Tout fut inutile.

Un quart d'heure s'écoula ; il parut long comme l'éternité à la pauvre Sabine, qui avait fini par se blottir en pleurant contre le vieillard. Enfin, le trot d'un cheval retentit à une certaine distance. Sabine tressaillit... A cha-

que pas qui résonnait, un frémissement involontaire l'agitait comme l'espérance.

Voilà qu'un beau jeune homme, monté sur une blanche jument, sortit de l'obscurité. Plongé sans doute dans une heureuse rêverie, il avait abandonné les guides à son petit page qui marchait lentement.

Le noble visage, la tournure élégante de l'inconnu n'étaient pas faits pour effrayer Sabine. S'élançant donc au-devant de lui, elle joignit les mains en s'écriant :

— Ah ! monseigneur, pitié pour mon père !

Le jeune homme fit promptement reculer sa monture ; il mit pied à terre et s'approcha du vieillard. Au même instant, celui-ci rouvrit les yeux. Il aspira l'air avec force, passa la main sur son front et murmura :

— Où suis-je, mon Dieu ?

— Ne craignez rien, mon père, s'écria Sabine. Votre fille est auprès de vous ; et monsieur que voici voudra bien, je l'espère, nous servir de protecteur.

— C'est un titre dont je suis fier, répondit galamment le beau cavalier. Je tiens, madame, à vous accompagner avec mon page jusqu'à votre demeure, et si monsieur votre père me fait l'honneur d'accepter mon cheval, il lui sera facile de cheminer sans la moindre fatigue.

(A suivre).

Lo coup dè subliet.

On ovrâi cordagni, qu'avâi fenna et einfants, demâorâvè dein 'na mâison iò on cotâvè la porta dévai lo né, ein metteint on bocon dè bou su la pécllietta, et s'on sè reduisâi trào tard, faillâi fèrè dâo boucan po que cauquon vignè âovri. Lo cacapédze, que restâvè tot amont, per dézo lè tiolès, étâi d'obedzi dè subliâ po que sa fenna l'ouïè, se sè ramassâvè quand la porta étâi cliiôte et cotâie.

Cé coo, qu'étâi prâo boun ovrâi quand l'étâi à l'ovradzo, arâi travailli mémameint la demeinte ; mà po lo delon, vo ne lâi arîa pas fé preindrè lo treintset po on coup dè canon. Faillâi que fassè lo bon-delon, et ma fâi bin soveint retournâvè à l'hotò on bocon bliet.

Onna né que l'avâi onco mé tserdzi què dè coutema, et que s'étâi attardâ pè lo cabaret, noutron « tire-legnu » arrevè tant bin què mau tantqu'è devant la mâison, mà quand vâo subliâ sa fenna, *motta!* l'avâi bio mettrè sa botse ein bliosset, fèrè lo mouzet et coudi subliâ, cein socliâvè, mà cein ne subliâvè pas, et l'est tot âo plie s'avoué sè petitès fulâès l'arâi pu détiendrè on lumignon. Ma fâi lo pourro gaillâ risquâvè dè restâ lo resto dè la né pè la tserrâire quand pè bounheu vâi passâ cauquon à quoui ye fâ dâo mî que pào, quand bin cein lâi étâi molési :

— Su...u...bliâ vâi on coup, s...s...se vo plîé, l'...l'...l'ami !

— Porqu'è fèrè, repond cé que passâvè ?

— P...p...po ma fenna.

L'autro compreind l'affèrè, baillè on bon coup dè subliet et on momeint après on out onna fenêtra que s'âovrè per amont et onna fenna ein béguina que sè mèt à traitâ dè soulon lo pourro cacapédze ein lâi deseint que l'étâi onna vergogne ; et lâi débliottâ tot lo resto dâo chapitre, tot ein einfateint on gredon et dâi charguès po veni avau doutâ lo bocon dè bou.

— Ora, se fe lo cordagni à cé qu'avâi subliâ, ein v...v...vo remacheint m...m...millè iadzo, et...et...et... à delon que vint !